



AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE RUE JEANNE D'ARC : TRAVAUX RUE GABRIEL MOUILLERON ET RUE PIERRE DE BLARRU



POURQUOI CES TRAVAUX ?

Les aménagements de la rue Jeanne d'Arc doivent permettre de donner plus de place aux mobilités actives. En effet, la future rue accueillera une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée ainsi que des espaces plus agréables et végétalisés. Deux voies permettront toujours aux véhicules de circuler tout le long de la rue mais le partage de l'espace public sera revu afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons.

Dans cette démarche, pour l'installation de la piste cyclable rue Jeanne d'Arc, des travaux de raccordement et d'aménagement doivent être entrepris dans les rues Gabriel Mouilleron et Pierre de Blarru.



CALENDRIER ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Du 28 mars 2022 à 8h au 6 mai 2022 à 17h

- Fermeture de la rue Pierre de Blarru
- L'accès aux garages sera maintenu par la rue Ferri III

Du 30 mars 2022 à 8h au 1^{er} avril 2022 à 16h

- Fermeture de la rue Gabriel Mouilleron dans sa partie entre la rue Pierre Chalnot et la rue Jeanne d'Arc
- Déviation mise en place par la rue Pierre Chalnot, la rue Jean Prouvé et la rue Jeanne d'Arc

La Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

Didier CINTRACT

Coordination des travaux sur la voirie
Ville de Nancy

06 11 73 75 09

Yannick LEFEVRE

Service aménagement et
grandes infrastructures
Métropole du Grand Nancy

06 17 71 32 78